

THIS REQUEST IS RESERVED FOR HOLDERS OF SUPPLY ARRANGEMENT # E60PV-19EQUI ONLY, FOR THE PURCHASE OF LABORATORY AND SCIENTIFIC EQUIPMENT, PARTS AND ACCESSORIES, SERVICES AND SUPPLIES.

Only Suppliers currently pre-qualified on Supply Arrangement E60PV-19EQUI have been invited to bid.

As a requirement of the Supply Arrangement, this notice is published on Buy and Sell Canada for a period of 40 calendar days. The closing date published on this notice identifies how long the notice will be published. For the closing date of any solicitation under the supply arrangement, invited suppliers should refer to the solicitation documents.

Suppliers that do not have a Supply Arrangement for the supply of Laboratory and Scientific Equipment, Parts and Accessories, Services and Supplies with Public Works and Government Services Canada, cannot submit a bid. Any bids received from suppliers not pre-qualified on the Supply Arrangement will not be evaluated.

Suppliers may qualify under Supply Arrangement E60PV-19EQUI for Laboratory and Scientific Equipment, Parts and Accessories, Services and Supplies, at any time. Interested suppliers should download solicitation document E60PV-19EQUI/C from Buyandsell.gc.ca and submit a response as per the requirements of the Request for Supply Arrangement.

**Requirement: RFP 1000252201**

Health Canada has a requirement for the procurement of an Ultra Pure Water System

ITEM	CRITERIA	REFERENCE TO SUBSTANTIATION IN THE TECHNICAL BID.
M1	Must be capable of using potable water as an input source	
M2	Must comply with USP <i>Purified Water</i> monograph	
M3	Must comply with USP <643> <i>Total Organic Carbon</i>	
M4	Must comply with USP <645> <i>Water Conductivity</i>	
M5	Must comply with USP <1231> <i>Water for Pharmaceutical Purposes</i> , sections 3.1.1 <i>Purified Water</i> and 3.4.8 <i>High Purity Water</i>	
M6	Must meet the requirements outlined in Ph.Eur. monograph 0008 <i>Water, purified</i>	
M7	Must be capable of producing water containing no particles greater than 0.22 µm in size	
M8	Must be capable of producing water with a resistivity of at least 18.2 MΩ·cm at 25°C	
M9	Must be capable of producing water containing not more than 5 ppb total organic carbon (TOC)	
M10	Must be capable of producing water with a Total Aerobic Microbial Count less than 100 cfu/mL	
M11	Must be capable of producing water containing less than 0.2 ppm of nitrates	

M12	Must be capable of producing high-purity water at flow rates up to 2 L/min or higher	
M13	System must include a storage tank of at least 50 L with an installed height of less than 28"	
M14	Must have built-in sensors to measure water resistivity and TOC with sufficient accuracy and precision to determine compliance with applicable limits	
M15	Must run on 110 V, 60 Hz electrical power	
M16	Must have a hand-held dispenser	
M17	Dispenser must be capable of variable flow control	
M18	Dispenser must be capable of volumetric dispensing	
M19	Dispenser stand must have an installed height of less than 28"	
M20	Must be operable via touch screen	
M21	Must be capable of displaying resistivity without temperature compensation as per USP <645>	

CETTE DEMANDE EST RÉSERVÉ POUR LES TITULAIRES DE L'ARRANGEMENT EN MATIÈRE D'APPROVISIONNEMENT # E60PV-19EQUI SEULEMENT, POUR L'ACHAT D'ÉQUIPEMENT, DE PIÈCES ET ACCESSOIRES, DE FOURNITURES ET DE SERVICES DE LABORATOIRE ET SCIENTIFIQUE.

Seulement les fournisseurs présentement pré-qualifiés sur l'arrangement en matière d'approvisionnement E60PV-19EQUI ont été invité à soumettre une soumission.

Conformément à l'arrangement en matière d'approvisionnement, cet avis est publié sur Achat et Vente Canada pour une période de 40 jours civils. La date de clôture publiée sur cet avis indique sa durée de publication. Pour connaître la date de clôture de toute demande de soumissions dans le cadre de l'arrangement en matière d'approvisionnement, les fournisseurs invités doivent se reporter aux documents de sollicitation.

Les fournisseurs qui n'ont pas d'arrangement en matière d'approvisionnement avec Travaux publics et Services gouvernementaux Canada pour l'équipement, pièces et accessoires, fournitures et services de laboratoire et scientifique ne peuvent soumissionner. Toutes offres reçues de fournisseurs non pré-qualifiés dans l'arrangement en matière d'approvisionnement ne sera pas évaluée.

Les fournisseurs peuvent, à tout moment, se qualifier sous l'arrangement en matière d'approvisionnement E60PV-19EQUI pour l'équipement, pièces et accessoires, fournitures et services de laboratoire et scientifique. Les fournisseurs intéressés doivent télécharger le document de sollicitation E60PV-19EQUI/C sur [achatsetventes.gc.ca](http://achatsetventes.gc.ca) et soumettre une réponse selon les exigences de la demande d'arrangement en matière d'approvisionnement.

**Exigence: DP 1000252201**

Santé Canada a une exigence pour l'achat d'un système d'eau ultra pure

ARTICLE	CRITÈRES	RENOI À LA JUSTIFICATION DANS LA SOUMISSION TECHNIQUE
M1	L'appareil doit pouvoir se servir d'eau potable comme source d'entrée.	
M2	L'appareil doit être conforme à la monographie sur l'eau purifiée USP.	
M3	L'appareil doit être conforme à la norme USP <643> <i>Carbone organique total</i> .	
M4	L'appareil doit être conforme à la norme USP <645> <i>Conductivité de l'eau</i> .	
M5	L'appareil doit être conforme à la norme USP <1231> <i>Eau à usage pharmaceutique</i> , sections 3.1.1 <i>Eau purifiée</i> et 3.4.8 <i>Eau ultrapure</i> .	
M6	L'appareil doit respecter les exigences de la Pharmacopée européenne Ph.Eur. monographie 0008 <i>Eau, purifiée</i> .	
M7	L'appareil doit être en mesure de produire de l'eau qui ne contient aucune particule de plus de 0,22 µm.	
M8	L'appareil doit être capable de produire de l'eau ayant une résistivité d'au moins 18,2 MΩ·cm à 25 °C.	
M9	L'appareil doit pouvoir produire de l'eau contenant moins de 5 ppb de carbone organique total (COT).	
M10	L'appareil doit pouvoir produire de l'eau ayant moins de 100 ufc/ml de microorganismes aérobies totaux.	
M11	L'appareil doit pouvoir produire de l'eau contenant moins de 0,2 ppm de nitrates.	
M12	L'appareil doit pouvoir produire de l'eau ultrapure à un débit maximal de 2 L/min ou plus.	
M13	Le système doit avoir un réservoir de stockage d'au moins 50 L, et une hauteur de moins de 28 pouces une fois installé.	
M14	L'appareil doit être muni de capteurs permettant de mesurer la résistivité de l'eau et le COT avec une exactitude et une précision suffisantes pour évaluer la conformité aux limites applicables.	
M15	L'appareil doit fonctionner sur une alimentation électrique de 110 V, 60 Hz.	
M16	L'appareil doit avoir un distributeur actionnable manuellement.	
M17	Le distributeur doit être à débit variable.	
M18	Le distributeur doit pouvoir faire du dosage volumétrique.	
M19	Le support du distributeur doit avoir une taille de moins de 28 pouces une fois installé.	
M20	L'appareil doit pouvoir être utilisé par l'entremise d'un écran tactile.	

M21

L'appareil doit pouvoir afficher la résistivité sans compensation de la température, conformément à la norme USP <645>.